

**Mairie
de TAUVES**

**PERMIS DE CONSTRUIRE
DELIVRÉ PAR LE MAIRE
AU NOM DE LA COMMUNE**

N° PC 063 426 26 00001

Demande déposée le 17/03/2026

Par :	Monsieur MANY MAXIME
Demeurant à :	La Chaille 63690 TAUVES
Sur un terrain sis à :	La Chaille 63690 TAUVES Référence(s) cadastrale(s) : 426 ZO 21, 426 ZO 22, 426 ZO 23 Superficie du terrain : 112235 m ²
Nature des Travaux :	Construction d'une stabulation pour génisses et d'un local pour la préparation du lait

Le Maire de la commune de TAUVES

VU la demande de permis de construire présentée le 17/03/2026 par Monsieur MANY MAXIME ;
VU l'objet de la déclaration :

- pour la construction d'une stabulation pour génisses et d'un local pour la préparation du lait ;
- sur un terrain situé La Chaille 63690 TAUVES ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

VU le Plan Local d'urbanisme (PLU) approuvé le 18/03/2005, révisé le 19/01/2010 et modifié le 19/10/2012 et le 14/04/2021 ;

VU l'affichage en mairie du 18/03/2026 ;

Considérant la conformité du projet au regard du document d'urbanisme en vigueur ;

ARRÊTE

Article 1 : Le présent Permis de Construire est ACCORDÉ à la demande susvisée.

TAUVES, le 17/04/2026
Le Maire, Christophe SERRE

